

## **LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS UN CONTEXTE D'INSÉCURITÉ DANS LA PROVINCE DU SANMATENGA : CHOIX INDIVIDUEL OU CONTRAINTE FAMILIALE ?**

Sien So Sabine Léa SOME  
Institut des Sciences des Sociétés, CNRST (Burkina Faso)  
*E-mail : siensolea@gmail.com*

Tongnoma ZONGO  
Institut des Sciences des Sociétés, CNRST (Burkina Faso)  
*E-mail : ztongnom@gmail.com*

**Résumé :** Depuis 2018, la province du Sanmatenga, dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso est marquée par une dégradation continue du tissu social et sécuritaire. La multiplication des attaques des groupes armés dans la province du Sanmatenga, oblige parfois des villages entiers à se vider de leurs populations. Face à une telle situation la vulnérabilité des enfants ne cesse de s'accroître. Cet article questionne les stratégies d'adaptation mises en place par ces enfants victimes pour faire face à leurs nouvelles conditions de vie dans les camps de Personnes Déplacées Internes dans la ville de Kaya (PDI).

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cet article a consisté en une étude qualitative. Les méthodes de collecte de données ont combiné une revue documentaire, des focus groups et des entretiens individuels approfondis auprès d'un échantillon d'enfants (garçons et filles), de responsables des structures d'accueil des PDI, des structures publiques et internationales en charge de l'humanitaire. Des observations directes ont également été menées afin de mieux cerner le contexte de l'étude et les acteurs clés de la prise en charge des enfants PDI.

**Mots-clés :** travail, enfants, insécurité, Sanmatenga, choix individuel ou familial.

**Abstract:** Since 2018, the province of Sanmatenga, in the Centre-Nord region of Burkina Faso, has been marked by a continuous deterioration of the social and security fabric. The increase in attacks by groups in the province of Sanmatenga sometimes forces entire villages to empty themselves of their populations. Faced with such a situation, the vulnerability of children continues to increase. This article questions the adaptation strategies put in place by these child victims to cope with their new living conditions in the camps for Internally Displaced Persons in the city of Kaya (IDPs).

The methodological approach adopted in this article consisted of a qualitative study. The data collection methods combined a literature review, focus groups and in-depth individual interviews with a sample of children (boys and girls), IDP shelter managers, public and international humanitarian structures. Direct observations were also conducted to better understand the context of the study and the key actors in the care of IDP children.

**Keywords:** work, children, insecurity, Sanmatenga, individual or family choice.

## Introduction

Au Burkina Faso, la région du Centre-Nord est l'une des régions qui enregistre un grand nombre de personnes déplacées internes (PDI). Elle vient en deuxième position. Le nombre de PDI y est passé à 494 061 le 31 août 2021 avec une proportion d'environ 307 983 (62,33%) enfants parmi ces personnes déplacées (CONASUR, 2021). La ville de Kaya, accueille à elle seule 68 895 enfants sur 110 198 PDI.

Le déplacement contraint d'enfants d'âge scolaire, a un impact négatif sur la scolarisation de ces derniers. Presque tous les pays touchés par le déplacement interne présentent des taux de scolarisation et de réussite plus faibles et des taux d'abandon plus élevés chez les enfants déplacés. Par exemple, à Mogadiscio, en Somalie, seulement 28% des personnes déplacées de cinq ans et plus ont déjà fréquenté l'école, contre 42% dans la communauté d'accueil (IDMC,2020). Les filles sont touchées de manière disproportionnée par les perturbations de l'éducation dues aux déplacements internes. À Mogadiscio, 22% seulement des filles déplacées de plus de 5 ans ont déjà été scolarisées, contre 37% des garçons (IDMC,2020).

Il va sans dire que la situation de PDI qui est très éprouvante pour les adultes l'est encore plus pour les enfants. Lorsqu'ils n'ont pas eu la chance de bénéficier d'une prise en charge humanitaire au lieu d'accueil ou quand cette prise en charge est insuffisante ou comporte des lacunes.

Il s'avère que cette frange de la population est contrainte de chercher du travail malgré sa jeunesse pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de ses géniteurs et sa fratrie. Au-delà, il apparaît que la politique de prise en charge des PDI mise en place propose des approches souvent centrées sur les adultes, la famille de manière

générale et moins sur les enfants [1], ce qui limite l'efficacité des réponses possibles en ce qui concerne les enfants.

Les éléments de contexte passés en revue confirment l'intérêt d'appréhender les capacités de résilience des enfants des PDI, évaluer ce qui peut contribuer à améliorer les politiques, les programmes et les interventions en leur faveur. Après l'adoption de plusieurs documents de référence dont le Plan de réponse humanitaire, plusieurs défis sont à relever pour améliorer les programmes et les interventions en faveur de ce groupe vulnérable. Les travaux déjà menés sur la situation générale des enfants des PDI et les causes de leur travail donnent des repères intéressants mais non directement reliés à l'analyse des politiques et des systèmes de prise en charge. L'incapacité des familles déplacées à poursuivre leur activité professionnelle dans leur zone d'accueil peut les obliger à encourager les enfants vers d'autres activités génératrices de revenus.

Cet article donne l'occasion de faire ce lien, d'où la question de recherche principale suivante : quelles sont les capacités de résilience des enfants des PDI pour faire face à leurs nouvelles conditions de vie dans la province du Sanmatenga dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso ? Il en découle deux questions secondaires qui sont articulées à la question principale de recherche :

- Comment vivent les enfants des PDI dans les camps ?
- Quelles politiques publiques et privées sont initiées en vue de leur prise en charge ?
- Quelles stratégies de résilience développent-ils ?

## **1. Méthodologie**

La principale source de données utilisée est l'enquête réalisée dans la province du Sanmatenga en août 2021. Dans le cadre de cette étude l'approche qualitative fut privilégiée. Les méthodes ici utilisées pour la collecte des données sont des entretiens semi-structurés, le focus group et l'observation. Des entretiens ont été réalisés auprès d'un échantillon constitué des personnes déplacées internes dans la commune de Kaya (trente enfants âgés de 12 à 18 ans déplacés internes) et des informateurs clés (deux responsables des services sociaux en

---

<sup>1</sup> Entretiens 2021 avec l'ONG ATAD dans les camps des déplacés de Kaya.

charge des PDI, le maire de la commune de Kaya, la direction régionale de l'action sociale, l'ONG ATAD). Les entretiens auprès des informateurs clés ont consisté à recueillir leurs mécanismes de gestion des PDI. Les focus groups, réalisés auprès des enfants déplacés internes, avaient pour objectif de comprendre la trajectoire et les conditions de vie des enfants dans les camps de la commune de Kaya et les stratégies d'adaptations adoptées par les enfants pour faire face à leurs nouvelles conditions de vie.

Les données des entretiens ont été recueillies à l'aide d'un dictaphone. Par la suite, elles ont été transcrites, traitées, analysées et complétées par des données secondaires provenant des différentes bibliothèques du Burkina Faso et des documents traitant de la thématique en accès libre sur internet.

L'observation a été pour nous un facteur indispensable dans le cadre de nos collectes de données dans les camps des déplacés de la commune de Kaya. Notre guide d'observation a porté sur les conditions de vie des enfants, l'hygiène, les toilettes des personnes déplacées. Ce qui nous a permis d'avoir une idée globale des conditions de vie des enfants dans leur nouvel espace de vie.

## **2. Présentation de la zone d'étude**

La province du Sanmatenga est le chef-lieu de la région du Centre-Nord. Le climat est marqué par deux saisons contrastées : une saison humide de juin à octobre et une saison sèche s'étendant de novembre à avril. Il tombe en moyenne entre 600 et 700 mm de pluie par an. Les principales activités économiques de la zone reposent sur l'agriculture et l'élevage. Le maraîchage est de plus en plus pratiqué où il existe des retenues d'eau, des aménagements agricoles ou des barrages. L'agriculture souffre cependant des aléas climatiques peu favorables à la production agricole. L'artisanat (maroquinerie, Bronze, et poterie), les petits métiers et le petit commerce occupent également une bonne partie de la population. Le choix de la zone de la province du Sanmatenga est motivé par la place qu'occupe la région en termes de classement des personnes déplacées : la province du Sanmatenga occupe une place importante en termes de personnes déplacées internes.

### **3. Les résultats de l'étude**

#### **3.1. Groupes armés et vécu quotidien des enfants dans la province de Sanmatenga**

L'apparition des groupes armés dans les années 2018 dans la région du Centre-Nord a contraint les enfants de cette région, souvent en compagnie de leurs parents, à se déplacer à la recherche de la quiétude perdue. Ainsi, ils sont amenés à abandonner leur vie de scolaire, d'aide agricole, de berger, ... pour une autre plus précaire et quasiment sans loisir. Cette contrainte au déplacement conduit les populations dans le chef-lieu de Région ou toute autre localité, généralement plus paisible, réunissant le minimum de conditions pour leur survie.

Mais une fois sur les sites des PDI, il arrive parfois que la prise en charge proposée par les structures publiques ou les institutions humanitaires internationales (HCR, PAM, UNICEF, Plan Burkina, ...) n'arrivent pas à prendre en compte tous les besoins fondamentaux des enfants non scolarisés ou de leurs familles. D'où le besoin ressenti par ces derniers et/ou leurs géniteurs d'aller à la recherche d'activités rémunératrices afin d'être à mesure de contribuer à leur survie.

Les survivances de certains principes anciens d'éducation chez les PDI, à l'instar du reste de la population burkinabé, notamment la « mise au travail précoce » peuvent également favoriser le travail de leurs enfants. Pratique traditionnelle dans la société burkinabè (Gbaane Dabiré, 1983, p. 215-216 ; Badini, 1994, p. 119-120), la mise au travail précoce des enfants a pour but de réaliser un transfert de connaissances des adultes aux enfants et ainsi de faciliter leur intégration sociale. Dans le contexte économique actuel, et surtout en contexte d'insécurité, le maigre revenu d'un enfant ou l'aide financière et matériel qu'il apporte en famille restent une contribution salubre à l'amélioration des conditions de vie de ses parents. Cette situation conduit les parents à laisser leurs enfants, souvent mineurs, exercer divers travaux (exploitation agricole, travail dans des mines...), souvent préjudiciables à leur santé.

Selon le *Rapport d'étude sur la situation des enfants domestiques et la traite des enfants au Burkina Faso* réalisé en octobre 2001 par Anti-slavery International /WAO Afrique/Groupe de Recherche-Action

pour un Développement Endogène de la Femme Rurale du Burkina (GRADE-FRB), « les enfants âgés de 5 à 14 ans qui exercent des activités économiques représentent 51,05% soit 1 600 000 enfants travailleurs y compris les enfants domestiques » (Plan d'action national de lutte contre le trafic des enfants au Burkina Faso, 2005-2009, p. 17).

Les principales activités des enfants travailleurs résidant dans les camps des PDI au Burkina Faso sont des tâches domestiques, agricoles, d'exploitation artisanale d'or, dans la restauration ou des activités informelles.

Dans la plupart de ces cas, ce sont les parents, les tuteurs qui placent l'enfant dans un ménage pour des tâches domestiques, la vaisselle dans les restaurants, la vente ambulante, des activités agricoles ou même pour travailler dans des mines. La demande de main-d'œuvre infantile, moins chère que celle des adultes et plus malléable, reste forte. Les femmes salariées ou du secteur informel préfèrent aussi recruter de jeunes enfants « parce qu'ils sont plus obéissants » (Somé, 2006, p. 54). C'est pour ces mêmes raisons que les enfants sont recrutés pour les activités agricoles, la vaisselle ou d'autres services dans les restaurants, la vente ambulante d'eau, de fruits, de jus locaux, ou le travail sur des sites aurifères. Les enfants sont supposés également ne pas pouvoir dénoncer les injustices dont ils sont victimes. L'employeur d'enfants réussit ainsi à garder des coûts de fonctionnement peu élevés en contrepartie de longues journées de travail.

Une des conséquences de la mise au travail précoce des enfants des PDI est l'augmentation du risque de les retrouver dans une situation d'exploitation. Tel est le cas de S. qui explique :

Mon père m'avait placé chez un monsieur qui possède une fontaine afin que je l'aide à vendre de l'eau. J'ai vendu de l'eau pendant 3 ans mais j'ai arrêté parce que quand j'allais vendre et revenais, le patron ne me donnait pas ma rémunération. Il m'accusait à mon retour des ventes d'eau d'avoir endommagé son matériel (barrique) ou il m'intimidait pour ne rien me donner en fin de compte. Je poussais la barrique en compagnie d'un ami avec qui on s'entraidait. J'ai arrêté parce que je ne gagnais pas grand-chose pour me permettre de prendre en charge certaines dépenses de notre famille.

### **3.2. Inexistence de l'Etat dans l'assistance des enfants : choix ou négligence ?**

Le territoire constitue l'assise physique du pouvoir d'Etat décliné comme étant une puissance juridique et institutionnalisée, apportant par la médiatisation de ses mécanismes, une stratégie de cohésion sociale, une capacité de régulation et d'arbitrage » (J. Russ, cité par Nzisabira, 1997). Les liens organiques entre pouvoir et territoire pré positionnent en particulier le pouvoir d'Etat à l'avant-poste des acteurs impliqués dans les actions modulant le territoire. Dans le cadre des personnes déplacées, le positionnement de l'Etat Burkinabé dans l'assistance des enfants déplacés dans la province du Sanmatenga semble être très faible comme l'illustre très bien les propos recueillis sur le terrain. IT, un agent de la mairie de la commune de Kaya avance que « sans les ONG et les institutions internationales les personnes déplacées allaient mourir de faim et même dormir à la belle étoile ». Cette situation conforte la position des personnes déplacées rencontrées dans les camps de la commune de Kaya qui nous laisse entendre que, « leurs survies de vulnérabilité sont détenues par des ONG et les institutions comme UNICEF, HCR, PAM, etc., mais pas nos autorités car d'autres agents de l'état sont capables de voler la nourriture qu'on nous donne ».

Un enfant rétorque : « depuis que nous sommes arrivés dans ce camp nous avons reçu beaucoup de promesses. Rien ne se réalise et nous sommes obligés de développer des initiatives pour aider nos parents pour pouvoir avoir de quoi manger ».

Alors que le partage des vivres par les agents de l'état Burkinabè devrait permettre d'instaurer un dialogue plus facile en vue de rassurer les personnes déplacées. Les données recueillies sur le terrain permettent d'affirmer que la présence des agents étatiques dans la régulation du cadre de vie des PDI n'est pas forcément appréciée par les personnes concernées. En effet, les revendications ou les rumeurs parlant mal de l'Etat burkinabè vont être de même ordre de la part de la population de la commune de Kaya si les autorités ne changent pas leur manière de traiter les personnes déplacées. Les PDI qui pour la plupart sont des personnes qui vivaient dans de bonnes conditions dans leurs villages d'origine respectifs se révèlent être très exigeants sur les conditions de vie dans les sites des déplacés. C'est dans ce sens qu'un

enfant résidant dans un camp de la commune de Kaya avance que : « Avant cette guerre, je vivais dans de bonnes conditions mais depuis que nous sommes ici je passe mon temps à pleurer tous les jours car nous n'avons même pas une bonne douche pour se laver et aussi l'obtention de l'eau de boisson s'avère problématique ».

Un traitement acceptable des PDI va être également sollicité. En réalité, il est nécessaire de mentionner que la principale source de la mauvaise gouvernance au niveau des camps des déplacés dans la commune de Kaya provient des agents publics et de leurs acteurs administratifs qui utilisent leur pouvoir politique et même financier pour exercer de nombreuses pressions sur les personnes déplacées de la province du Sanmatenga. Cet échec de l'encadrement des personnes déplacées dans la province du Sanmatenga est aussi dû au manque de planification de l'Etat burkinabé face à cette situation nouvelle.

### **3.3. Les secours des partenaires techniques et financiers ont-ils essuyé les larmes des enfants dans la province ?**

Si les personnes déplacées dans la commune de Kaya est objectivement une source de préoccupation de par ses conséquences sociales et de par les conditions de vie des enfants sur les camps des déplacés, nous tenons à mettre l'accent dans ce sous point sur la manière dont les partenaires techniques et financiers réagissent face à la situation des enfants dans ce contexte de guerre dans les camps des déplacés de la commune de Kaya.

Il est indispensable de comprendre le discours qui se construit autour de l'intervention des partenaires techniques et financiers au niveau des PDI de la commune de Kaya. Pour cela nous avons focalisé notre analyse à partir de plusieurs entretiens recueillis sur le terrain. Le premier constat qui s'impose dans la plupart des entretiens que nous avons réalisés est que beaucoup de PDI apprécie la présence de plusieurs ONG au niveau des camps des déplacés mais la mise en place de leur intervention pêche un peu. C'est dans cette même optique qu'un chef de ménage PDI avance que

malgré les multiples efforts des partenaires techniques et financiers dans le soutien aux personnes déplacées, ils restent sans effets sur les enfants et partant même de leurs parents. Nous n'avons même pas un forage dans le camp alors que depuis des années la plaque de l'ONEA



est sur le site mais rien de concret alors que nous savons que les partenaires techniques et financiers et les ONG font beaucoup d'efforts.

En référence aux vulnérabilités des enfants dans les camps, deux dominant : l'arrêt brusque des cursus scolaires des enfants et les conflits entre enfants déplacés. Les entretiens mettent aussi le plus souvent l'accent sur les dégradations environnementales et l'insécurité grandissante dans les camps des déplacés. Malgré la présence des ONG et les institutions dans les camps des déplacés plusieurs enfants surtout les filles interrogées estiment avoir été victimes d'une agression dans leur nouvelle aire d'habitation. En définitive beaucoup reconnaissent les efforts faits par les ONG et les institutions mais souhaitent qu'elles revoient leur politique de mise en œuvre d'assistance de personnes en situation de danger vis-à-vis des bénéficiaires.

*Photo 1 : Quelques appuis des partenaires techniques et financiers dans les camps des déplacés de la commune de Kaya*



Prise de vue : Somé S. S. S. L, 2021

### **3.4. Les sites d'orpaillage, lieux privilégiés pour les enfants déplacés dans la province du Sanmatenga ?**

La guerre que connaît le Burkina Faso, a fait surgir un nouvel espace et un nouveau cadre pour l'action : la politique minière s'affranchit des frontières et des Etats, avec pour conséquences l'apparition de joueurs supplémentaires de nouveaux rôles, de règles inconnues, de nouvelles contradictions et de nouveaux conflits sont attribués aux enfants des personnes déplacées dans les sites d'orpaillage de la province du Sanmatenga. Avant les attaques des groupes armés dans la province du Sanmatenga, toutes les pièces se déplaçaient d'une seule et même manière. Il n'y avait donc pas une obligation des enfants d'aller sur les sites d'orpaillage. Ils le faisaient de manière volontaire soit pour accompagner un parent ou se décidaient à y aller seul. De nos jours nous assistons à la naissance de nouveaux acteurs avec des perceptions et des idéologies très différentes sur l'usage des enfants dans un contexte de crise. Cette configuration rend plus difficile l'action de plusieurs acteurs dont celle des ONG, des institutions et de l'Etat dans leur fonctionnement politique de protection des droits des enfants ainsi que celle des organisations de la société civile.

Alors que les organisations et associations de la société civile comme Plan Burkina Faso, Terre des hommes, l'ONG ATAD, etc., jouent un rôle important dans la protection du droit des enfants dans la province du Sanmatenga. En effet, elles contribuent à la formation et sensibilisation des communautés locales sur leurs droits et devoirs, à la promotion d'un traitement responsable dans les sites d'orpaillage de la province. Beaucoup d'acteurs croisés lors des entretiens estiment que les enfants des camps de la province du Sanmatenga s'adonnent à plusieurs activités pour la survie. Mais l'activité que les enfants aiment le plus est l'orpaillage. Les raisons avancées sont que l'orpaillage est plus concret dans un contexte de crise que le commerce. Un enfant d'un camp justifie sa présence par ces mots : « Je suis dans les sites d'orpaillage car c'est rare pour moi de retourner dans le camp sans un minimum de fonds ».

*Photo 2 : les enfants déplacés dans les sites d'orpaillage Kotola Yarcé dans le Sanmatenga*



Prise de vue : Zongo T, 2021

#### **4. Discussion**

La présente étude montre bien les réalités des enfants victimes des attaques des groupes armés dans la province du Sanmatenga. La réduction des ressources financières des ménages déplacés, qui accompagne souvent les déplacements internes, peut amener les familles les plus vulnérables à retirer leurs enfants du système scolaire, les encourager au travail soit parce qu'elles ne peuvent pas payer leurs études, soit parce qu'elles ont besoin d'eux pour travailler.

Ces résultats rejoignent ceux d'Azdouz (2003) qui identifie quatre catégories de difficultés que peuvent rencontrer les enfants touchés par la guerre dans leur développement, soit des difficultés d'ordre physique (troubles du sommeil, désordres alimentaires, coliques), émotionnel (anxiété, régression, dépendances), comportemental (hyper vigilance, irritabilité) et scolaires (problèmes de concentration et/ou d'apprentissage, retards scolaires). Les résultats de

notre étude rejoignent également d'autres études menées sur la crise ivoirienne de 2002 qui montre que cette crise a eu de graves conséquences sur la situation économique, sécuritaire, sociale et humanitaire en Côte d'ivoire et s'est traduite par une baisse prononcée du PIB de 15 à 20 % (Côte d'ivoire Ministère de l'éducation nationale, 2011). Cette paupérisation de la population ivoirienne a empêché certains parents de remettre leurs enfants dans le système éducatif. Ceux qui l'ont pu, ont réorienté leurs enfants vers des centres de formation professionnelle et d'autres enfants ont développé des initiatives de travail pour venir en aide à leurs parents. Cette crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso dont la province du Sanmatenga est accompagnée d'une augmentation du taux de chômage et d'une baisse du niveau de vie, ce qui va provoquer la naissance des activités économiques de survie (petit commerce, artisanat etc.) avec une présence des enfants déplacés dans tous les secteurs d'activités à la recherche du bien-être.

### **Conclusion**

Le système économique de la communauté rurale de la province du Sanmatenga est caractérisé par le développement des activités traditionnelles telles que l'agriculture, l'élevage et l'orpillage. Cependant, les attaques des groupes armés dans la province contraignent bon nombre de personnes dans les villages à se déplacer vers les camps de la ville de Kaya modifiant leurs conditions de vie. L'étude présentée confirme des résultats bien établis sur les déterminants des choix des enfants déplacés à aller vers la recherche de l'emploi. En effet, la richesse et l'éducation des parents sont des facteurs qui favorisent l'accumulation de capital humain et limitent la mise au travail. Aussi, la pluralité des interventions auprès des personnes déplacées internes dans les camps de la ville de Kaya, implique entre acteurs une connaissance mutuelle et une reconnaissance réciproque des approches conceptuelles ou empiriques de la problématique mais aussi des logiques d'actions. Cependant, force est de constater que ce manque de synergie entre acteurs intervenant dans les camps des déplacés de la ville de Kaya est l'une des raisons fondamentales du choix des enfants à développer des capacités résilientes pour faire face à leurs nouvelles conditions de vie.

## Références bibliographiques

- AZDOUZ Rachida, 2003, *L'intégration des enfants touchés par la guerre dans les écoles de Montréal*. Guide à l'intention du personnel enseignant et non enseignant, 47 pages.
- BADINI Amadé, 1994, *Naître et grandir chez les Moose traditionnels*, Paris–Ouagadougou : Sepia/ADDB, 200 pages.
- BONNET Doris, JESU Frédéric, POITOU Danièle, TESSIER Stéphane, 1996, « Promouvoir le « capital santé » des enfants qui travaillent ? in SCHLEMMER Bernard, *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Paris, éditions Karthala et ORSTOM, pages 237-247.
- GBAANE DABIRE Constantin, Janvier 1983, *Nisaal : l'Homme comme relation*, Tome I, Thèse de Doctorat en Philosophie, Ecole des Grandes de l'Université de Laval, 324 pages.
- IDMC (2020), *Measuring the costs of internal displacement on IDPs and hosts: case studies in Eswatini, Ethiopia, Kenya and Somalia*, 75 pages
- RUSS Jean., cité par Nzisabira, 1997, « Médiation de ses mécanismes, une stratégie de cohésion sociale, une capacité de régulation et d'arbitrage » 40 pages.
- SOME Sien So Sabine Léa, 2006, *Les migrantes dagara dans l'économie informelle à Ouagadougou : cas des serveuses dans les lieux de restauration et des employées de maison*, Mémoire soutenu pour l'obtention d'un Master 1 en sociologie, Université de Lille 1, 77 pages.
- SOME Sien So Sabine Léa, 2015, *La marchandisation des enfants au Burkina Faso : trafic, traite et exploitation*. Thèse de doctorat en anthropologie. EHESS, Paris.
- ZONGO Tongnoma, 2020, « Le travail des enfants dans les sites d'orpillage de la province du Sanmatenga », in *Burkina 24* du 09 novembre 2020. En ligne : <https://www.burkina24.com/2020/11/09/le-travail-des-enfants-dans-les-sites-dorpaillage-de-la-province-du-sanmatenga/>.